





**PLAN D'ACTION
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2015-2020**



Le *Plan d'action de développement durable 2015-2020* comporte douze actions, des cibles d'amélioration et des indicateurs de mesure. Ces actions sont conformes aux grandes orientations de l'entreprise.

Pour certaines actions, la description précise les gestes à faire pour atteindre la cible visée. Ces gestes, tout comme l'ensemble du Plan d'action, feront l'objet d'une reddition de comptes dans le Rapport sur le développement durable publié annuellement.

Les actions doivent contribuer à l'atteinte des objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*. Aux fins de la comptabilisation des résultats selon la stratégie gouvernementale, une action doit être associée à un seul objectif, même si elle en vise plusieurs. En conséquence, chaque fiche descriptive indique uniquement l'orientation et l'objectif de cette stratégie auxquels l'action contribue principalement. Deux des actions favorisent également la mise en œuvre de l'*Agenda 21 de la culture du Québec*. Ces actions, accompagnées du symbole , sont facilement reconnaissables dans le document.

Selon la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*, adoptée en 2012, chaque ministère et organisme gouvernemental doit rendre publique sa contribution à l'atteinte des objectifs de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016*. Hydro-Québec a choisi d'intégrer certaines actions de la stratégie gouvernementale à son Plan d'action de développement durable. Ces actions, accompagnées du symbole , sont facilement reconnaissables dans le document. Pour chacune d'elles, une orientation et un objectif de la stratégie sont présentés.



OVT

RÉALISER DES PROJETS HYDROÉLECTRIQUES

Hydro-Québec assure la sécurité de l’approvisionnement en électricité du Québec. Pour réaliser ses projets, elle doit respecter les conditions suivantes : la rentabilité, l’acceptabilité environnementale et l’accueil favorable des populations locales. Ses projets font l’objet d’évaluations et de suivis environnementaux rigoureux. En outre, l’entreprise collabore avec les collectivités et les communautés autochtones pour la concrétisation d’ententes et de partenariats reliés à ses projets, s’efforçant ainsi de les rendre acceptables par le milieu d’accueil.

La présente action, amorcée dans les plans d’action précédents, consiste à terminer la réalisation du complexe de la Romaine. Ce projet de 6,5 G\$ porte sur quatre nouvelles centrales dont la puissance installée s’élèvera à 1 550 MW et la production annuelle moyenne, à 8,0 TWh. La centrale de la Romaine-2 (640 MW, 3,3 TWh) a été mise en service en 2014. La centrale de la Romaine-1 (270 MW, 1,4 TWh) sera mise en service en 2016, suivie de la centrale de la Romaine-3 (395 MW, 2,0 TWh) en 2017. La centrale de la Romaine-4 (245 MW, 1,3 TWh) sera mise en service en 2020.

Le projet de la Romaine générera des retombées économiques de 3,5 G\$ pour l’ensemble du Québec, dont 1,3 G\$ pour la Côte-Nord. Il représente en moyenne 975 emplois pour chacune des années de réalisation du projet.

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Favoriser la production et l’utilisation d’énergies renouvelables et l’efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif gouvernemental

- Optimiser la production d’énergies renouvelables au bénéfice de l’ensemble de la société

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2011-2016

Orientation gouvernementale

- Agir pour vivre de nos territoires

Objectif gouvernemental

- Soutenir l’entrepreneuriat privé et collectif

Objectif organisationnel	Poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique du Québec
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la puissance installée de 910 MW et la production annuelle d’énergie de 4,7 TWh d’ici 2020
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • Puissance disponible liée à la réalisation du projet de la Romaine (MW)



OVT

AUGMENTER LA PUISSANCE DE CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES EXISTANTES

Lors de la réalisation de projets de réhabilitation ou de rééquipement de centrales hydroélectriques, le remplacement de certains équipements peut générer des gains en puissance disponible à la pointe ou des gains en énergie. La présente action consiste à poursuivre les activités déjà amorcées dans le cadre des plans d'action précédents.

Les travaux de remplacement de neuf groupes dans quatre centrales prévus d'ici 2020 généreront des gains en puissance disponible à la pointe de 60 MW et des gains moyens en énergie de 72 GWh/an.

- Centrale de Rapide-2 (trois groupes) (Abitibi-Témiscamingue)
 - gains en puissance de 9 MW
 - gains moyens en énergie de 14 GWh/an
- Centrale de Rapide-7 (trois groupes) (Abitibi-Témiscamingue)
 - gains en puissance de 9 MW
 - gains moyens en énergie de 10 GWh/an
- Centrale Jean-Lesage (un groupe) (Côte-Nord)
 - gains en puissance de 30 MW
- Centrale des Rapides-des-Quinze (deux groupes) (Abitibi-Témiscamingue)
 - gains en puissance de 12 MW
 - gains moyens en énergie de 48 GWh/an

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif gouvernemental

- Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2011-2016

Orientation gouvernementale

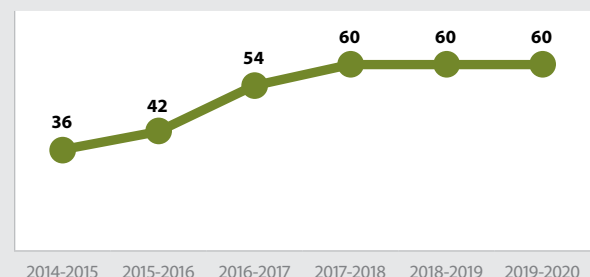
- Agir pour mieux habiter nos territoires

Objectif gouvernemental

- Soutenir les instances locales, supralocales, régionales et métropolitaines qui adoptent un virage écoresponsable

Objectif organisationnel	Poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des gains en puissance disponible à la pointe de 60 MW et des gains moyens en énergie de 72 GWh/an d'ici 2020
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • Puissance additionnelle disponible à la pointe (MW)

GAINS CUMULATIFS AU TITRE DE LA PUISSANCE À LA POINTE (MW)





POURSUIVRE LES ACTIONS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Hydro-Québec poursuit ses efforts en efficacité énergétique en modernisant ses stratégies d'intervention pour obtenir des gains durables en efficacité énergétique et en effectuant de nouvelles interventions en gestion de la demande en puissance.

- À compter de 2016, Hydro-Québec propose de compenser le tiers de la croissance des ventes par des interventions en économies d'énergie.
- L'entreprise priorisera les interventions en économies d'énergie entraînant une diminution importante des besoins en puissance.

Gestes

- Réalisation de programmes favorisant la gestion de la demande
- Offre d'accompagnement en gestion de l'énergie
- Amélioration des services en ligne pour les clientèles résidentielle et d'affaires et élaboration d'une approche de sensibilisation globale (Espace client – Suivi de la consommation, par exemple)
- Formation, sensibilisation et diffusion de connaissances relatives à la réduction de la consommation d'énergie auprès de diverses clientèles (résidentielle, d'affaires, Grande industrie, Petite et moyenne industrie)

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif gouvernemental

- Améliorer l'efficacité énergétique

Objectif organisationnel	Poursuivre les efforts en efficacité énergétique
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les économies d'énergie en moyenne de 500 GWh/an • Offrir des programmes à toutes les clientèles de façon à bien couvrir tous les marchés
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles économies d'énergie annuelles (GWh) • Nombre d'initiatives par marché



Action
4



OVT

POURSUIVRE LES EFFORTS DANS LE DOMAINE DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS AU QUÉBEC

Hydro-Québec contribue activement à l'électrification des transports. Dans le domaine du transport individuel notamment, elle soutient et coordonne les services de recharge publics en regroupant des acteurs privés et publics sous une bannière et une stratégie communes : le Circuit électrique. Le nombre de bornes de recharge et leur répartition sur le territoire résultent de la décision d'affaires de chacun des partenaires du Circuit électrique, sous le rôle-conseil d'Hydro-Québec.

De plus, l'Institut de recherche d'Hydro-Québec joue un rôle majeur dans la recherche, la conception et le développement de matériaux avancés de batteries ainsi que dans la commercialisation des brevets afférents. Ces travaux portent sur les composants physiques de batteries lithium-ion à forte densité de puissance et d'énergie destinées aux transports terrestres et à diverses autres applications de stockage. Ces solutions de stockage présentent des avantages considérables sur les plans de l'environnement, de la sécurité, des coûts et de la performance.

Gestes

- Maintenir les efforts de promotion de l'électrification des transports
- Poursuivre le développement des partenariats liés au Circuit électrique
- Continuer à soutenir le déploiement des bornes de recharge
- Poursuivre la recherche-développement et la commercialisation de technologies de pointe pour soutenir les efforts en électrification des transports et le stockage d'énergie

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Soutenir la mobilité durable

Objectif gouvernemental

- Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2011-2016

Orientation gouvernementale

- Agir pour vivre de nos territoires

Objectif gouvernemental

- Soutenir les systèmes de transport efficaces, diversifiés et intégrés qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Objectif organisationnel	Contribuer à l'électrification des transports
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer 725 bornes, dont 50 bornes de recharge rapide, notamment sur les grands axes routiers d'ici 2020
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bornes du Circuit électrique en service et nombre de régions desservies • Ententes de partenariat de recherche-développement et de commercialisation de technologies de pointe • Nombre de brevets détenus



MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES CONNAISSANCES ACQUISES LORS DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES RÉALISÉES PAR HYDRO-QUÉBEC

Au cours des 40 dernières années, Hydro-Québec a réalisé un grand nombre d'études d'impact et de nombreux suivis environnementaux ainsi que plusieurs études et recherches relatives à différents enjeux environnementaux. Ces travaux se déroulaient dans le cours des projets de développement hydroélectrique, de croissance et de pérennité du réseau ou durant l'exploitation des installations. Leurs résultats constituent un important patrimoine scientifique relativement aux pratiques et au savoir-faire de l'entreprise en matière de réalisation et d'exploitation d'ouvrages. Diffuser ces connaissances représente un geste en faveur du développement durable.

Ainsi, Hydro-Québec s'engage à publier des documents sur les connaissances acquises depuis les années 1970 dans les principaux domaines de l'environnement, dans le cadre de ses projets et activités. Ces documents prendront la forme d'articles scientifiques, de rapports et de bilans. Leur publication aura pour effet d'assurer un meilleur transfert des connaissances et de favoriser l'acceptabilité environnementale et sociale des projets et activités de l'entreprise. De plus, les enseignements tirés de ces expériences assureront le cycle de rétroaction de l'amélioration continue, ce qui est à la base des systèmes de gestion environnementale de l'entreprise.

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif gouvernemental

- Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

CONTRIBUTION À L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC

Objectif gouvernemental

- Prendre en compte la culture dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de protection de l'environnement, notamment dans les études d'impact des grands projets

Objectif organisationnel	Poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique du Québec
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Produire deux documents synthèses annuellement
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de documents publiés sur le Web



Action
6



POURSUIVRE LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI, TECHNOLOGIQUE ET INTANGIBLE DE L'ENTREPRISE

Hydro-Québec possède un riche patrimoine constitué de sites, de bâtiments et d'équipements qui témoignent de l'évolution de la technologie et d'un siècle d'architecture industrielle et institutionnelle. Elle s'applique à en uniformiser les processus de conservation, de protection et de mise en valeur. Notamment, elle constitue des inventaires du patrimoine bâti et technologique et détient une collection historique de plus de 3 500 objets représentatifs de ses activités.

L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans plusieurs régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de sites exploités en partenariat. Elle contribue ainsi à favoriser le tourisme régional.

Également, l'entreprise s'investit dans la protection du patrimoine intangible en immortalisant sur vidéo des savoir-faire en voie de disparition.

Hydro-Québec s'engage à poursuivre son action :

- en produisant et en diffusant un guide des bonnes pratiques pour le patrimoine intangible destiné aux employés et aux gestionnaires afin de les appuyer dans leurs interventions ;
- en modernisant le centre d'interprétation de l'aménagement Manic-5, dont l'ouverture est prévue en 2016.

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif gouvernemental

- Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2011-2016

Orientation gouvernementale

- Agir pour mieux habiter nos territoires

Objectif gouvernemental

- Protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel

CONTRIBUTION À L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC

Objectif gouvernemental

- Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle québécoise à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel, dans toute sa diversité et sur l'ensemble du territoire

Objectif organisationnel

Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti, technologique, intangible, naturel et archéologique

Cible

- Réaliser deux mesures en lien avec la protection ou la mise en valeur du patrimoine

Indicateur

- Nombre de mesures réalisées d'ici 2020



Action
7

OVT

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES

Afin de renforcer ses pratiques de gestion écoresponsables, Hydro-Québec s'engage à réaliser les activités suivantes :

Maintenir une réduction des émissions de GES du parc de véhicules légers à 12 % par rapport à 2009

La production d'électricité d'Hydro-Québec génère très peu d'émissions de gaz à effet de serre (GES), contrairement à celle de la majorité des autres entreprises d'électricité du Canada. Toutefois, d'autres secteurs de l'entreprise en génèrent, dont le parc de véhicules, premier en importance au Québec. Bien que les efforts se poursuivent pour réduire les émissions des véhicules lourds, la présente action vise les véhicules légers, pour lesquels il existe davantage de possibilités d'action.

Augmenter l'usage de la vidéoconférence pour réduire les déplacements

Hydro-Québec a installé dans ses locaux plusieurs systèmes de vidéoconférence, permettant la tenue de réunions virtuelles et donc la diminution des déplacements de personnel. Cette initiative contribue non seulement à la réduction des coûts et du temps de déplacement, mais aussi à l'évitement des émissions de GES liées aux déplacements. L'entreprise cherche à augmenter l'utilisation de tels systèmes dans toutes ses unités d'affaires, visant du coup à réduire les émissions de ses activités.

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif gouvernemental

- Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2011-2016

Orientation gouvernementale

- Agir pour mieux vivre de nos territoires

Objectif gouvernemental

- Soutenir l'entrepreneuriat privé et collectif

Objectif organisationnel	Améliorer les pratiques écoresponsables
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une réduction des émissions de GES du parc de véhicules légers à 12 % par rapport à 2009 • Augmenter d'ici 2020 le nombre d'appels effectués en vidéoconférence de 10 % par rapport à 2014 • Augmenter à 15 % la proportion d'imprimantes écosécurisées dans l'entreprise d'ici 2020
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions annuelles de GES du parc de véhicules légers (t éq. CO₂) • Nombre d'appels effectués en vidéoconférence annuellement • Proportion d'imprimantes dans l'entreprise munies de la fonction d'impression écosécurisée

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables (suite)

Poursuivre le déploiement de la fonction d'impression écosécurisée

L'impression écosécurisée est une fonction qui nécessite l'utilisation de la carte d'accès de l'employé pour imprimer un document. Le déploiement de cette fonction permet de réduire la consommation de papier et de fournitures, en plus d'assurer une confidentialité accrue et d'optimiser le parc d'imprimantes de l'entreprise.

Poursuivre l'approvisionnement responsable

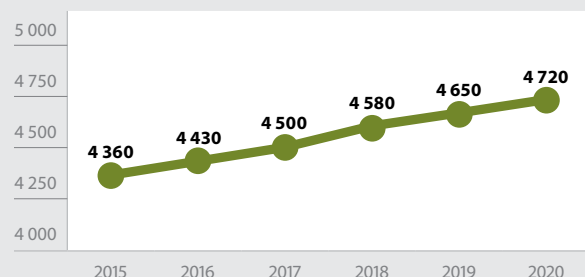
L'approvisionnement responsable est un mode d'approvisionnement qui prend en compte des critères environnementaux et sociaux afin de réduire l'impact sur l'environnement, augmenter les bénéfices sociaux et renforcer la durabilité économique des organisations, tout au long du cycle de vie des produits.

Hydro-Québec a amorcé cette pratique il y a plusieurs années et entend accroître la proportion de ses achats qui intègrent des critères d'approvisionnement responsable.

Gestes

- Poursuivre le programme environnemental du parc de véhicules, touchant les véhicules lourds et les véhicules légers
- Compenser les déplacements d'affaires des membres de la Haute direction par l'achat de crédits carbone
- Développer un outil ou une méthode:
 - pour calculer les émissions de GES évitées grâce à l'utilisation de la vidéoconférence ou d'autres moyens de communication, tels que l'audioconférence et la classe virtuelle
 - pour estimer les économies de temps et d'argent associées aux déplacements évités grâce à l'utilisation de la vidéoconférence
- Promouvoir l'utilisation de la vidéoconférence et d'autres moyens de communication permettant de réduire les émissions de GES
- Poursuivre la gestion responsable du parc informatique (critères d'acquisition, gestion des équipements en fin de vie utile, etc.)
- Déterminer les produits et les critères d'achat responsable et développer un outil de suivi
- Repérer les entreprises d'économie sociale susceptibles de fournir des biens et des services à Hydro-Québec et les faire connaître auprès des requérants et conseillers en approvisionnement

NOMBRE D'APPELS EN VIDÉOCONFÉRENCE





Action
8



OVT

POURSUIVRE LES MESURES VISANT À PRENDRE EN COMPTE ET À PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Lorsqu'elle réalise ses activités ou ses projets, Hydro-Québec tient compte des dimensions environnementales physiques, biologiques et humaines. Au cours des prochaines années, elle poursuivra ses efforts dans la prise en compte et la protection de la biodiversité et des services écosystémiques, conformément aux orientations gouvernementales en matière de diversité biologique.

Par exemple, l'entreprise doit tenir compte des changements climatiques dans ses activités de maîtrise de la végétation sous ses lignes de distribution. Ceux-ci influent sur la végétation de multiples façons : ils stimulent la croissance des végétaux, ils favorisent la présence d'espèces exotiques envahissantes, etc.

Hydro-Québec réalisera de nombreuses mesures pour protéger la biodiversité, dont certaines mesures innovatrices. Elle encouragera également les collaborations avec les autres acteurs en biodiversité, notamment des groupes de recherche et des municipalités.

Gestes

- Protéger et restaurer les écosystèmes
- Élaborer des outils favorables au maintien de la diversité biologique
- Acquérir des connaissances
- Sensibiliser, informer et éduquer

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

Objectif gouvernemental

- Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2011-2016

Orientation gouvernementale

- Agir pour mieux habiter nos territoires

Objectif gouvernemental

- Soutenir les instances locales, supralocales, régionales et métropolitaines qui adoptent un virage écoresponsable

Objectif organisationnel	Assurer la protection de la biodiversité
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer annuellement des mesures de prise en compte ou de protection de la biodiversité et des services écosystémiques, dont cinq mesures novatrices
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mesures novatrices appliquées annuellement pour prendre en compte et protéger la biodiversité et les services écosystémiques



Action
9

OPTIMISER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROJETS ET ACTIVITÉS

Selon la *Loi sur le développement durable*, afin de mieux intégrer la recherche d'un développement durable dans ses sphères d'intervention, l'Administration prend en compte dans le cadre de ses différentes actions l'ensemble des principes de développement durable. Hydro-Québec tient compte déjà depuis plusieurs années des principes de développement durable dans ses projets et activités, notamment ses projets de construction et de réhabilitation et ses activités d'exploitation et de maintenance. D'ailleurs, pour réaliser ses projets, elle doit respecter les conditions suivantes : la rentabilité, l'acceptabilité environnementale et l'accueil favorable des populations locales.

Soucieuse de répondre à la volonté gouvernementale de renforcer la prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes, l'entreprise procédera graduellement à une analyse de ses projets et activités significatifs sous l'angle des principes de développement durable. Ce sera le cas notamment pour sa planification stratégique et l'exécution de certains grands projets de construction.

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif gouvernemental

- Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Objectif organisationnel	Intégrer davantage les principes de développement durable dans la prise de décisions
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer l'analyse d'un projet ou d'une activité significative par année, sur la base des principes de développement durable
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets ou activités ayant fait l'objet d'une analyse annuellement



Action
10

OVT

FAVORISER L'INTÉGRATION ET L'ACCUEIL FAVORABLE DES ÉQUIPEMENTS DU RÉSEAU D'HYDRO-QUÉBEC

Dans la foulée de la révision des orientations gouvernementales en aménagement du territoire, Hydro-Québec prévoit diffuser un programme d'information auprès des instances municipales (aménagistes et urbanistes) pour mieux faire connaître le réseau électrique et la place qu'il occupe dans le développement du territoire. Elle cherche ainsi à améliorer les connaissances et les approches à préconiser lors de l'élaboration des outils de planification et d'aménagement du territoire, tels que les plans métropolitains, les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme. Son but est de favoriser une intégration harmonieuse des équipements du réseau.

Depuis une trentaine d'années, Hydro-Québec contribue à l'analyse et à l'adoption de plans métropolitains et de schémas d'aménagement, par exemple. Ces documents deviennent une source d'information précieuse lorsque vient le temps de concevoir de nouveaux équipements électriques. Contenant les orientations de développement et de conservation d'un territoire, ils constituent une référence solide pour favoriser une meilleure intégration dans le milieu et un accueil favorable par les populations locales.

Par ailleurs, Hydro-Québec a développé une approche de participation publique dans le cadre de ses projets, visant en premier lieu les instances municipales (locales, supralocales et régionales). Des équipes Relations avec le milieu entretiennent avec celles-ci des communications concernant les activités et les projets de l'entreprise réalisés sur leur territoire respectif.

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Objectif gouvernemental

- Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2011-2016

Orientation gouvernementale

- Agir en synergie

Objectif gouvernemental

- Moderniser les mécanismes d'aménagement et d'urbanisme

Objectif organisationnel

Favoriser l'intégration harmonieuse des installations dans le milieu et contribuer à l'amélioration du cadre de vie

Cible

- Concevoir et diffuser un programme d'information auprès de 90 % des MRC pour favoriser une meilleure prise en compte des équipements du réseau lors de l'élaboration des outils de planification et d'aménagement du territoire

Indicateur

- Proportion de MRC auprès desquelles le programme d'information a été diffusé



Action
11

INTÉGRER LA NOTION DE CYCLE DE VIE À LA DÉMARCHE D'INNOVATION

Hydro-Québec compte sur son Institut de recherche (IREQ) pour innover dans ses métiers de base et se façonner un avenir technologique. Déjà, elle prépare le réseau électrique à devenir plus intelligent et plus autonome, utilisant des technologies numériques, et le parc de production à devenir plus performant. Elle a aussi l'intention de poursuivre ses travaux portant sur les énergies renouvelables et l'électrification des transports.

L'IREQ est un chef de file mondial de l'innovation dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité. Il travaille en collaboration étroite avec toutes les divisions, l'innovation technologique jouant un rôle majeur dans tous les secteurs d'activité d'Hydro-Québec.

La présente action vise à intégrer la notion de cycle de vie à la démarche d'innovation. Objectifs : réduire l'empreinte environnementale de l'entreprise et augmenter l'acceptabilité sociale de ses innovations technologiques.

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Développer une économie prospère d'une façon durable: verte et responsable

Objectif gouvernemental

- Appuyer le développement de filières vertes et de biens et de services écoresponsables produits au Québec

Objectif organisationnel	Poursuivre l'innovation technologique et appuyer le développement technologique et les partenariats
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes de développement durable et d'éco-innovation dans un projet d'innovation de l'IREQ par année
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets dans lesquels les principes de développement durable et d'éco-innovation ont été appliqués



Action
12

MAINTENIR L'ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE DE L'ÉLECTRICITÉ DISTRIBUÉE AU QUÉBEC

La nouvelle base de données québécoise d'inventaire du cycle de vie (BD-ICV québécoise) vise à faciliter, pour les entreprises québécoises, la détermination de l'empreinte environnementale de leurs biens, services ou procédés.

Les données d'inventaire de l'électricité distribuée au Québec revêtent une grande importance puisqu'elles servent dans la presque totalité des analyses de cycle de vie réalisées au Québec. En outre, la faible empreinte environnementale de l'électricité distribuée au Québec confère aux entreprises d'ici un avantage concurrentiel potentiellement important.

Le bouquet d'énergie électrique qui est présenté en détail dans la BD-ICV québécoise est celui de 2012. Il comprend notamment la production de la centrale de Gentilly-2 et celle de 58 des 61 centrales hydroélectriques exploitées par Hydro-Québec Production. Les achats et les importations d'électricité sont ceux de 2010 à 2012. Par ailleurs, trois autres centrales du complexe hydroélectrique de la Romaine seront mises en service d'ici 2020.

La présente action vise à mettre à jour annuellement les données d'inventaire de l'électricité distribuée au Québec dans la BD-ICV québécoise, intégrée dans la base de données internationale **ecoinvent**.

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Orientation gouvernementale

- Développer une économie prospère d'une façon durable: verte et responsable

Objectif gouvernemental

- Appuyer le développement des filières vertes et des biens et des services écoresponsables produits au Québec

Objectif organisationnel	Contribuer à l'amélioration des connaissances sur l'analyse de cycle de vie
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour annuellement les données d'inventaire du bouquet d'énergie électrique du Québec dans la BD-ICV québécoise
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mises à jour des données d'inventaire du cycle de vie du bouquet d'énergie électrique du Québec par année

MOTIFS RELATIFS AUX OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE NON RETENUS POUR LE PLAN D'ACTION

Le *Plan d'action de développement durable 2015-2020* comporte douze actions. À des fins de comptabilisation selon la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, une action doit être associée à un seul objectif gouvernemental, même si elle en vise plusieurs. Or, notre Plan d'action ne contribue pas à l'ensemble des 27 objectifs de la Stratégie gouvernementale. Voici pourquoi :

- A.** L'objectif gouvernemental concerne moins le champ d'intervention ou les responsabilités découlant de la mission d'Hydro-Québec. Nous n'avons donc pas prévu qu'une action spécifique soit entreprise à cet égard dans notre Plan d'action.
- B.** Les priorités d'intervention pour la période couverte ne permettent pas de participer à l'atteinte de cet objectif.
- C.** Une action de notre Plan d'action contribue également à l'atteinte de cet objectif.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	MOTIF	INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE
Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique		
Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales	A	
Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	C	L'action 6 contribue également à l'atteinte de cet objectif
Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable en particulier avec la Francophonie	B	
Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable		
Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables	C	L'action 7 contribue également à l'atteinte de cet objectif
Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	C	L'action 7 contribue également à l'atteinte de cet objectif
Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable	C	L'action 7 contribue également à l'atteinte de cet objectif
Aider les consommateurs à faire des choix responsables	C	L'action 3 contribue également à l'atteinte de cet objectif

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	MOTIF	INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE
Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité		
Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société	C	L'action 8 contribue également à l'atteinte de cet objectif
Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques		
Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables	A	
Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	A	
Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés	C	L'action 3 contribue également à l'atteinte de cet objectif
Améliorer par la prévention la santé de la population		
Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	A	
Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	A	
Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités		
Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	C	L'action 1 contribue également à l'atteinte de cet objectif
Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités	C	L'action 1 contribue également à l'atteinte de cet objectif
Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels	C	L'action 8 contribue également à l'atteinte de cet objectif
Soutenir la mobilité durable		
Accroître l'accessibilité par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables	C	Les actions 4 et 10 contribuent également à l'atteinte de cet objectif
Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre		
Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES	B	

www.hydroquebec.com/developpementdurable

© Hydro-Québec

Reproduction autorisée
avec mention de la source

Dépôt légal – 3^e trimestre 2015
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
ISBN 978-2-550-73576-2 (PDF)

Affaires corporatives
et secrétariat général

2015G228F

This publication is also available in English.

